

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

6 octobre 2022 | Journée nationale des aidants

L'Agirc-Arrco agit contre l'isolement des aidants

Paris, le 5 septembre 2022 - À l'occasion de la journée nationale des aidants le 6 octobre prochain, l'Agirc-Arrco organise en ligne et dans 31 villes en France des événements pour s'informer sur les différentes solutions d'accompagnement et de répit mises à la disposition des personnes apportant leur aide au quotidien à un proche âgé, malade ou en situation de handicap.

“ Une fois que le diagnostic tombe, l'aidant se sent généralement seul et à court d'information pour assurer la prise en charge du proche aidé. Dans le cadre de son action sociale, le régime Agirc-Arrco améliore le quotidien des aidants, en facilitant notamment l'accès aux solutions d'accompagnement ” commente **Frédérique Decherf, directrice de l'Action sociale Agirc-Arrco.**

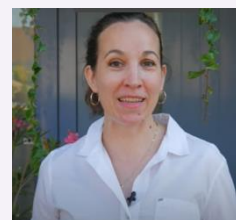
Mercredi 21 septembre 10h-11h30 : une conférence nationale ouverte à tous

Quel(s) relai(s) pour être accompagné ? Comment se former ? Comment aménager son quotidien et sa vie professionnelle ? Que faire face aux aléas de la maladie ? Comment prévenir l'épuisement ? Quelles solutions de répit ?

Retransmise en direct sur [la chaîne YouTube Agirc-Arrco](#), la conférence **Parcours de vie – Parcours d'aidants** sera co-animée par **Anne Malouli Dohr**, médecin généraliste, spécialiste du vieillissement, fondatrice de l'entreprise sociale et solidaire Haltemis et le docteur **Vincent Valinducq**, médecin généraliste, chroniqueur dans l'émission Télématin et aidant.

Avec les contributions d'experts du sujet, issus du régime Agirc-Arrco et de témoins clés, l'événement apportera des réponses concrètes et pratiques aux questionnements et besoins majeurs qui se présentent tout au long du parcours d'un aidant.

>>[Plus d'info](#)



Jeu

di 6 octobre : 31 manifestations en région

Forums, conférences, ateliers, ciné-débats ou encore théâtre : les professionnels de l'action sociale territoriale Agirc-Arrco organisent ou co-organisent dans 31 villes en France, avec les acteurs locaux, des sessions d'informations accessibles à tous.

Des professionnels de l'aide et du monde médical seront présents pour répondre aux questions des aidants et informer sur les parcours de soutien existant pour chaque situation.

>>[Retrouvez l'ensemble du programme en région en cliquant ici](#)



RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc-arrco

Bien avec moi, mieux avec toi

Vous aidez régulièrement un proche âgé, malade ou en situation de handicap ?

Le 6 octobre, à l'occasion de la Journée des aidants, l'Agirc-Arrco vous invite à découvrir, partout en France, ses dispositifs et les solutions d'accompagnement et de répit à proximité de chez vous. Prenons le temps du partage et de l'échange !

Des services complémentaires proposés par l'Action sociale Agirc-Arrco

Engagés depuis plusieurs années dans l'accompagnement des aidants salariés, le régime Agirc-Arrco et les groupes de protection sociale, proposent des solutions toute l'année pour faciliter l'accès à l'information des aidants et agir en soutien.

S'informer sur les solutions d'accompagnement :

- Le site internet [Ma Boussole Aidants](#), impulsé par l'Agirc-Arrco aide à géolocaliser plus de 70 000 services de proximité dédiés aux aidants ;
- Pour les aidants exerçant une activité de salarié, l'Agirc-Arrco a réuni dans [une vidéo](#) et [un guide](#) les démarches et contacts pratiques pour concilier vie personnelle et professionnelle.

Bénéficier d'un soutien au quotidien, prendre soin de soi :

- L'Agirc-Arrco propose au sein de ses centres de prévention en région [des bilans de prévention](#) avec des professionnels de santé (médecin et psychologue). Ils sont entièrement pris en charge par le régime et ouverts à tous les aidants quel que soient leur âge ;
- Pour les plus de 75 ans, des [services spécifiques](#) sont proposés par le régime pour aider les seniors à préserver leur autonomie et à se maintenir à domicile.

À propos de l'Agirc-Arrco et de son action sociale

L'Agirc-Arrco, le régime de retraite complémentaire des salariés du secteur privé, est piloté par les partenaires sociaux, représentants des entreprises et des salariés. Il repose sur les principes de répartition et de solidarité entre les générations. 56 millions de salariés ont cotisé à l'Agirc-Arrco pour constituer leurs droits futurs, ainsi que 1,7 million d'entreprises. 13 millions de retraités perçoivent chaque mois une allocation de retraite complémentaire Agirc-Arrco, pour un montant total annuel de versements s'élevant à plus de 80 milliards d'euros.

L'Agirc-Arrco développe depuis l'origine une action sociale en direction des personnes fragilisées, qu'il s'agisse de retraités, d'actifs, de demandeurs d'emploi ou de personnes en perte d'autonomie. L'action sociale Agirc-Arrco mène des actions, complémentaires aux acteurs privés et publics, sur plusieurs champs : le bien vieillir, le soutien et l'accompagnement des aidants, la perte d'autonomie des personnes âgées. Chaque année, près de 2 millions de personnes sont accompagnées par l'action sociale Agirc-Arrco, pour un budget global de 330 millions d'euros.

[Consulter la plaquette action sociale Agirc-Arrco](#)

Contacts presse

Virginie BELLOIR – Agirc-Arrco – dc.presse@agirc-arrco.fr – 06 99 66 84 94

Léa CAUCHI – Agence CorioLink – lea.cauchi@coriolink.com – 06 24 96 84 31

Céline SURGET – Agence CorioLink – celine.surget@coriolink.com – 07 48 72 82 37